# **BRÈVE - hors Série Carnet de suivi : Éléments de clarification**

## Référence aux programmes

« L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants ; elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection. Elle repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait. Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution. Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent sur ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants. Il tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe. Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle. »

#### Développer une évaluation basée sur une observation et une analyse du cheminement et des procédures

« [L'évaluation] peut avec profit s'appuyer sur l'analyse des productions quotidiennes, sur l'observation des procédures mises en œuvre par les enfants dans les situations habituelles et de leur implication dans la communication, sur l'écoute attentive de leurs propos, de leurs réponses. Cela suppose que le maître crée les conditions propices à ces observations et se mette plus souvent en situation de retrait. »

#### - 4 outils -

Ces 4 outils sont destinés à apprécier les progrès et les acquis des élèves à l'école maternelle. Ils ont des usages, des finalités et des destinataires différents :

le carnet de suivi des apprentissages conçu par l'équipe du cycle 1 pour le parcours à l'école maternelle. C'est un outil à l'usage des enfants et des parents. C'est un outil de communication entre l'enfant, l'enseignant et la famille. Sa vocation n'est pas de rendre compte de l'exhaustivité des acquis. Ce n'est pas un livret scolaire illustré, ni un mille feuilles, une compilation des compétences à atteindre, une évaluation sommative ;

#### Préconisations

Le carnet de suivi des apprentissages doit impérativement comporter des écrits de l'enseignant. Il s'agit de signifier quelques exploits des premières fois.

« [...] un cahier de réussite ou de progrès (ainsi considéré du point de vue de l'enfant) ne peut constituer un carnet de suivi des apprentissages que s'il est complété par un écrit synthétique régulier de l'enseignant rendant compte et validant des progrès de l'enfant dans les divers domaines en prenant appui sur les observables proposés. » Page 4, in Ressources maternelle - Évaluer à l'école maternelle - De l'observation instrumentée au carnet de suivi <a href="http://cache.media.eduscol.education.fr/file/PRESENTATION RESSOURCES/97/3/Ress c1 Eval presentation 543973.pdf">http://cache.media.eduscol.education.fr/file/PRESENTATION RESSOURCES/97/3/Ress c1 Eval presentation 543973.pdf</a>

- la synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle (document national à renseigner par l'équipe de cycle en fin de maternelle). Il est destiné aux parents et aux enseignants du cycle 2 ;
- les grilles d'observation et d'évaluation de l'enseignant. C'est par excellence l'outil professionnel de l'enseignant. Il donne une vision exhaustive des acquis de chacun et dans chacun des domaines d'apprentissage. C'est un outil de régulation de la mise en œuvre des apprentissages (programmations) et le point d'appui incontournable de la différenciation;
- les travaux de l'élève (productions, des témoignages de réussites sous forme de photographies prises au cours d'activités, de dessins, d'écrits, d'enregistrements, etc.). Ils constituent toutes les traces concrètes des compétences utilisées et maitrisées par l'élève. Ils sont regroupés dans les cahiers d'écriture, de mots, de savoirs, de sciences, les pochettes ou portfolio, etc.

### Les principes

Le carnet de suivi des apprentissages trouve son sens dans une **pédagogie de la réussite** et des principes de l'**évaluation formative**, sur la base d'une **observation continue active**. Il permet d'identifier les **étapes franchies** par chaque enfant à différents moments de l'année et, en ce sens, définit aussi les **marges de progrès** qu'il lui reste à conquérir.

Il associe l'élève à cette dynamique puisqu'il est renseigné avec lui au cours de moments spécifiques qui lui permettent de mettre en mots ce qu'il sait, ce qu'il est capable de faire et comment il le fait. L'enseignant qui l'accompagne dans ce processus lui donne aussi l'occasion de se projeter dans la construction des apprentissages à venir.